

# NICOLE HARAN <sup>1</sup>

(1627-1649-1679)

Nicole Haran, née en 1627, est entrée dans la Compagnie en juillet 1649. A la fin de son Séminaire, elle fait un court séjour dans l'une des paroisses de Paris.

Le 22 octobre 1650, Monsieur Vincent réunit des Sœurs qui sont envoyées en différents lieux. Parmi ces Sœurs, se trouve Nicole Haran qui va partir avec Jeanne Baptiste pour le service des pauvres de la Confrérie de la Charité, établie en ce lieu dès 1618 par Vincent de Paul.

## A l'hôpital de Nantes

Une lettre de Louise de Marillac en date du 16 septembre 1653, annonce à Jeanne Lepintre, Sœur Servante à l'hôpital de Nantes, l'arrivée de « deux de nos meilleures Sœurs », qui viennent remplacer les deux Sœurs rappelées à Paris. La première, Geneviève, est peu connue. La deuxième est Nicole Haran

### La communauté

La fondation de la communauté à l'hôpital de Nantes remonte au mois d'août 1646. Louise de Marillac elle-même est venue y conduire les 6 premières Sœurs et régler les diverses formalités avec les Administrateurs et le Vicaire général. Depuis, cette communauté a été confrontée à de nombreuses difficultés.

En 1647, Monsieur Lambert a été envoyé pour résoudre les problèmes provoqués par la relation trop marquée de Catherine Bagard avec un des aumôniers de l'hôpital et la scission des Sœurs en deux groupes, l'un soutenant la Sœur Servante et l'autre défendant Catherine. Des changements ont eu lieu. Catherine Bagard et Antoinette Larcher sont rappelées à Paris. Par la suite, elles quittent la Compagnie, Antoinette rejoint sa famille à Montreuil sur Mer et Catherine revient à Nantes.

En 1649, l'Evêque se montre très réticent par rapport au mode de vie des Filles de la Charité à l'hôpital. La visite de Monsieur Vincent, au mois d'avril, a sans doute éveillé des questions sur le pouvoir de l'Evêque face à ces femmes consacrées qui se disent des séculières. Au mois de mai, l'Evêque vient à l'hôpital, visite les locaux où vivent les Sœurs. Puis il demande à prendre connaissance de Règles, désire des explications sur les Vœux. La conclusion de Jeanne Lepintre dans sa lettre à Louise de Marillac laisse percevoir des difficultés à venir :

*« Monseigneur estime beaucoup notre genre de vie et que le tout est louable devant Dieu. Mais il trouve quelque chose au procédé de notre établissement qui le choque... Notre bon prélat nous a déjà témoigné un effet de sa puissance nous ôtant notre confesseur et nous en donnant un autre. »*  
<sup>2</sup>

L'Evêque ne voudrait-il pas avoir tout pouvoir sur les Filles de la Charité de l'hôpital de sa ville épiscopale ? Il va essayer de faire venir à Nantes quelques-unes des Religieuses Augustines de l'hôpital de Vannes <sup>3</sup>. Durant l'étude de ce projet, qui ne se réalisera pas, les Sœurs ne sont plus inquiétées.

En 1653, Vincent de Paul écrit aux Sœurs son étonnement. Lorsque les problèmes ne viennent plus du dehors, ce sont les tensions communautaires qui réapparaissent.

*« J'ai grande affliction de ce qui se passe parmi nos sœurs. C'est donner beau jeu au monde et à l'esprit malin pour se défaire de vous et d'elles. Dieu pardonne à ceux ou celles qui causent cette*

---

<sup>1</sup> Séquence vincentienne Découverte de Louise de Marillac

<sup>2</sup> Jeanne Lepintre à Louise de Marillac – 25 mai 1649 – Doc. 547

<sup>3</sup> cf. lettres de Monsieur d'Annemont à Louise de Marillac – 14 juillet 1649 et 27 avril 1650 – Doc. 555 et 571

*division ! Lorsque le dehors vous laisse en paix, vous vous faites la guerre au dedans ; oh ! quelle pitié ! Je sais bien que ce n'est pas votre faute et qu'il ne tiendra pas à vous que la mésintelligence ne cesse. »<sup>4</sup>*

La communauté où est envoyée Nicole Haran a donc un lourd passé conflictuel.

### **Compagne septembre 1653 à mai 1655**

En arrivant en septembre 1653, Nicole découvre ses six compagnes :

La Sœur Servante, Jeanne Lepintre (15 ans de vocation) est venue en 1647 faire la visite de la communauté. Elle y est restée comme Sœur Servante. Louise de Marillac a grande confiance en elle, malgré son tempérament très soucieux, parfois scrupuleux.

L'aînée de toutes, Henriette Gesseume (47 ans et 29 de vocation) est arrivée à Nantes en octobre 1646. C'est une très forte personnalité, ayant beaucoup d'influence ; sa très grande compétence à l'apothicairerie réjouit les Administrateurs, et assure la prospérité de l'hôpital.

Jacquette arrivée à Nantes en 1647, et les trois Sœurs envoyées en 1650 : Françoise Ménage, 5 ans de vocation, Renée Delacroix, 8 ans de vocation, et Catherine Baucher complètent la communauté.

A peine deux mois se sont écoulés, et Nicole apprend que la communauté va vivre de nouveaux changements. Jeanne Lepintre dont le mandat de 6 ans Sœur Servante arrive à expiration, Catherine Baucher et Jacquette sont rappelées à Paris. Trois Sœurs viennent les remplacer : Marie Marthe Trumeau (15 ans de vocation) sera la nouvelle Sœur Servante, Anne de Vaux, 24 ans et 2 de vocation, et Madeleine Micquel (aucun renseignement sur elle). Des commentaires se font à l'annonce de la nouvelle Sœur Servante : Marie Marthe n'a pas laissé un bon souvenir à Angers où elle a vécu 7 ans ! Comment va-t-elle se comporter à Nantes ?

Difficile de situer dans cette communauté, ayant vécu de nombreux conflits, souvent ébranlée par les changements. Il faut sans cesse reconstruire le tissu communautaire. Vincent de Paul, envoyant les trois nouvelles Sœurs en mission à Nantes, leur présente clairement la situation :

*« Nos pauvres sœurs ont été blessées dans la guerre que notre ennemi leur a livrée. Il ne faut pas pour cela les mépriser. Elles sont très vertueuses, mais cet ennemi de division leur a livré une cruelle bataille, avec la permission de Dieu, qui a voulu nous donner sujet de nous humilier en nous montrant qu'il n'y a personne d'exempt, et d'apprendre que ce n'est pas toujours pour punir qu'il envoie des afflictions, mais pour exercer ses serviteurs et servantes.. »<sup>5</sup>*

Et il prend son temps pour expliquer comment agir dans un tel contexte :

*« Vos armes à vous sont l'humilité, la douceur et la condescendance. Quand vous aurez ces vertus, vous serez armées de pied en cap pour aller combattre l'ennemi. La condescendance est un puissant moyen de conserver l'union entre les personnes qui se sont données à Dieu ; il faut, mes chères sœurs, que cette vertu soit parmi vous et que vous quittiez votre volonté autant de fois que vos sœurs seront d'avis contraire au vôtre. »<sup>6</sup>*

Le respect et l'obéissance à la Sœur Servante sont importants. Les Sœurs auront aussi à éviter toute critique envers les prêtres pensionnaires dans l'hôpital. Dans leurs relations avec l'Evêque, les Sœurs doivent savoir affirmer clairement leur identité de Servantes des pauvres.

Malgré les conseils de Vincent de Paul que les trois Sœurs ont fidèlement transmis à leurs compagnes, la situation se dégrade très vite. Le Conseil du 8 avril 1655 est entièrement consacré à la réflexion sur la situation de Nantes : faut-il ou non rappeler toutes les Sœurs ? Les avis des trois conseillères, de Louise de Marillac, de Messieurs Portail et Almèras penchent en faveur du retrait, mais ne faut-il pas le faire en douceur ? Vincent de Paul remet la décision à un prochain Conseil.

Le 28 mai suivant, l'un des Administrateurs décrit à Louise de Marillac la relation de plus en plus tendue entre les Sœurs. Il rejette sur Marie Marthe Trumeau, la Sœur Servante, la responsabilité de cette situation, la décrivant autoritaire, soupçonneuse, etc... et il demande son rapide départ. Craignant

---

<sup>4</sup> Vincent de Paul à Jeanne Lepintre – 20 août 1653 – Doc. 627

<sup>5</sup> Conférence du 12 novembre 1653 – Conf. 435

<sup>6</sup> Conférence du 12 novembre 1653 – Conf. 435

l'envoi d'une Sœur Servante qui ne conviendrait pas, il propose Nicole Haran dont il chante les louanges :

*« Sœur Nicole est une fille d'un esprit doux, soigneux, sans inquiétude, agissant sans bruit, affectionnée à la pratique de ses fonctions et réglemens, et enfin très vertueuse. »*<sup>7</sup>

Vincent de Paul et Louise de Marillac, espérant toujours une amélioration de la situation et désirant poursuivre le soin aux nombreux malades de l'hôpital, décident de rappeler à Paris la Sœur Servante Marie Marthe Trumeau, mais aussi Henriette Gesseume et Renée Delacroix. La discussion est forte avec les Administrateurs qui veulent garder Henriette pour l'apothicairerie. Mais Nicole s'est formée à son contact et elle paraît apte à la remplacer.

### **Sœur Servante 1655 -1664**

Fin septembre, les trois Sœurs quittent Nantes. Monsieur Thomas Berthe, visitant les maisons de la Congrégation de la Mission, est passé par Nantes en novembre pour « installer » Nicole Haran comme Sœur Servante de la petite communauté de cinq Sœurs et permettre à Françoise Ménage de prononcer ses Vœux<sup>8</sup>

Avant même sa nomination officielle, Nicole Haran, connaissant les décisions des Administrateurs, précise à Louise de Marillac qu'elles ne peuvent, à cinq Sœurs, assurer le service des nombreux malades, et répondre aux multiples demandes de remèdes par les différents armateurs, préparant leurs bateaux (le plus souvent des négriers) à de longues traversées. Et simplement, Nicole demande une assistance toute particulière pour vivre ce qui va lui être demandé :

*« Toutes nos chères sœurs vous embrassent d'affection, et vous supplient bien humblement de nous regarder en pitié et de vos yeux compatissants de mère comme vous nous avez toujours montrer. Je vous puis dire que nous sommes si affligées que nous ne saurions pas y résister sans l'assistance de vos saintes prières et la consolation d'une de vos chères lettres pour nous dire ce que nous devons faire.. »*<sup>9</sup>

Louise de Marillac, tout comme Vincent de Paul, a entendu l'appel de Nicole, et tous les deux vont accompagner, soutenir de leurs fréquentes lettres ces Sœurs aux prises avec toutes sortes de difficultés. Il faut remarquer que le départ d'Henriette Gesseume facilite grandement la pacification de la communauté. Vincent de Paul n'avait pas hésité à dire au cours du Conseil du 8 avril 1655 :

*« (La Sœur de l'apothicairerie) est un esprit qui trouble tout, qui est toujours contre la supérieure, c'est-à-dire la sœur servante, et fait que les autres font de même, et ainsi ils ôtent le moyen de bien gouverner la maison.. »*<sup>10</sup>

### **Réaliser une réelle union communautaire**

Toutes les lettres, qu'elles soient de Vincent de Paul ou de Louise de Marillac, mettent fortement l'accent sur l'union communautaire. Il faut que les Sœurs perdent l'habitude de se critiquer, de se juger sévèrement, qu'elles acceptent de reconnaître la fonction de Sœur Servante, qu'elles retrouvent une vie communautaire pleine de cordialité et de support.

*« Vous me donnez une consolation toute sensible de me faire part de l'union et cordialité qui est entre vous, si Dieu vous continue cette grâce, comme je l'espère de sa bonté, vous n'avez rien à craindre, ni les jugements et soupçons du monde, ni les rudes répréhensions, ni les calomnies et murmures. »*<sup>11</sup>

Pour Louise, la cohésion communautaire, basée sur le respect et l'affection, est indispensable aux Sœurs pour demeurer debout dans la tempête, pour faire face aux multiples critiques des uns et des autres..

---

<sup>7</sup> Monsieur du Brandy-Grangeot à Louise de Marillac – 28 mai 1655 - Doc. 694

<sup>8</sup> Louise de Marillac à Françoise Ménage – 19 janvier 1656 – Ecrits 495

<sup>9</sup> Nicole Haran à Louise de Marillac ) 28 août 1655 – Doc. 705

<sup>10</sup> Conseil du 8 avril 1655 – Doc.692

<sup>11</sup> Louise de Marillac à Nicole Haran – avril 1656 – Ecrits 501

*« Vous savez que les plus parfaits doivent se défier d'eux-mêmes et que il nous est recommandé, si nous sommes debout, de nous bien garder de tomber. [...] Continuez à vous entr'aimer l'une l'autre, et à travailler à surmonter vos passions et quelquefois les petits mouvements qui nous surprennent. »<sup>12</sup>*

Avec beaucoup d'affection, Vincent de Paul souligne à Nicole l'importance de sa fonction de Sœur Servante

*« Continuez de votre côté, ma Sœur, d'avoir bien soin des autres, pour les porter à Dieu et à bien faire leurs exercices, de les traiter avec respect, douceur et affection, et enfin leur donnant l'exemple des vertus que vous voulez qu'elles pratiquent. Je prie Notre Seigneur, qui en est la source et qui les a pratiquées le premier pour notre instruction, qu'il vous les donne a vous et à elles. »<sup>13</sup>*

### ***Vivre une totale fidélité à Dieu***

L'union communautaire trouve sa source et sa force dans la relation au Dieu Trinité. Etre fidèle à Dieu, méditer sa Parole, s'en nourrir, est essentiel pour vivre en Fille de la Charité. Là elle trouvera la paix

*« Rien ne vous doit inquiéter, votre conscience est vue et connue de Dieu, tout votre soin doit être de lui plaire par votre fidélité à son service en l'exactitude de vos règles »<sup>14</sup>*

Mais les tentations arrivent vite : le découragement devant le peu de résultats aussi bien pour le service que pour l'avancement dans la sainteté. Louise conseille en apaisant les inquiétudes :

*« Je prie (toute la communauté) de renouveler son courage pour servir Dieu et les pauvres avec plus de ferveur, d'humilité et charité que jamais ; travaillant à la récollection intérieure parmi vos occupations particulièrement à celle de soumission au bon plaisir de Dieu, d'abandon à la Providence, et non pas à une étude chagrine de la connaissance de tout ce qui passe en notre esprit, qui souvent se termine en vertu imaginaire, rend de mauvaise humeur, et travaillant trop se porte à la fin au dégoût de la solide vertu. [...]*

*La perfection ne consiste pas en cela, mais bien en la solide charité. »<sup>15</sup>*

La tentation peut être plus subtile, prenant l'aspect d'un réel dévouement. En mars 1657, voyant que des prêtres de la Mission se préparent à embarquer pour partir à Madagascar, Nicole se propose pour partir dans cette île lointaine. Très psychologue, Vincent de Paul comprend qu'il s'agit là d'une fuite : Nicole, écrasée par les difficultés du service à l'hôpital de Nantes, cherche une sortie honorable. Avec beaucoup de compréhension, de fraternité, Vincent de Paul s'émerveille de sa disponibilité, mais lui apprend à rechercher et accepter la volonté de Dieu quelle qu'elle soit :

*« Je rends grâce à Dieu, particulièrement du mouvement que vous avez d'aller servir Dieu à Madagascar. Je ne sais pas s'il vous prendra au mot, mais je sais bien que ce zèle ne lui est pas désagréable et que vous ferez bien de continuer à vous offrir à lui pour aller et pour demeurer, et généralement pour faire ce qu'il ordonnera, puisque vous voulez tout ce qu'il veut et rien hors de sa volonté... »<sup>16</sup>*

Et pour l'aider à demeurer dans cet hôpital, il lui redit l'importance de sa fonction de Sœur Servante.

*« Comme vous contribuez beaucoup à l'union des sœurs, vous serez cause aussi de beaucoup de grâces que Dieu leur fera, tandis qu'elles seront bien unies avec vous et entre elles-mêmes, et qu'elles seront bien fidèles à leurs exercices. Je vous salue toutes dans ce souhait, et je prie Notre Seigneur qu'il vous fortifie en vos grands travaux. »<sup>17</sup>*

### ***Dire l'amour de Dieu par le service***

---

<sup>12</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 10 février 1657 – Ecrits 539

<sup>13</sup> Vincent de Paul à Nicole Haran – 27 septembre 1656 – Doc. 762

<sup>14</sup> Louise de Marillac à Nicole Haran – avril 1656 – Ecrits 501

<sup>15</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 13 juillet 1658 – Ecrits 597

<sup>16</sup> Vincent de Paul à Nicole Haran – 14 mars 1657 – Doc. 776

<sup>17</sup> Vincent de Paul à Nicole Haran – 14 mars 1657 – Doc. 776

Sans cesse, Nicole redit dans ses lettres combien les Sœurs sont écrasées par le travail. Comment à cinq répondre aux besoins des 120 malades de l'hôpital, assurer le service de la cuisine et celui de l'apothicairerie. Les Administrateurs ne veulent pas augmenter le nombre des Sœurs, ils trouvent que cela leur coûte trop cher ! Tout en négociant avec ceux qui s'appellent les Pères de Pauvres, Louise encourage les Sœurs

*« Que faire à cela, mes chères Sœurs ? Non autre chose que de patienter et vous assister le plus que vous pourrez de l'exemple de Notre Seigneur qui a consommé ses forces et sa vie pour le service du prochain, et vous vous sentirez fortifiées non seulement pour le corps mais vos esprits en recevront des consolations tout extraordinaires pour la perfection de vos âmes.. »<sup>18</sup>*

Et Vincent de Paul les rassure, en leur confirmant que si elles laissent oraison et même messe pour servir les pauvres, elles demeurent dans leur devoir, n'est-ce pas quitter Dieu pour Dieu.

*« Vous avez raison de n'être pas scrupuleuses de perdre la messe pour assister les pauvres, car Dieu aime mieux miséricorde que sacrifice. Je ne demande à Dieu que deux choses pour vous et pour vos sœurs: la première est qu'il vous donne un grand soin du salut et du soulagement des malades; et la seconde, qu'il vous fasse la grâce de vous entraimer et supporter; car, si vous avez l'un et l'autre, vous pratiquerez les vertus que Notre Seigneur nous a davantage recommandées, vous serez à bonne édification à tout le monde et vous jouirez d'une grande paix. »<sup>19</sup>*

Percevant l'inquiétude des Sœurs devant leur impossibilité d'observer fidèlement le règlement, Vincent insiste de nouveau :

*« Ne vous mettez pas en peine si vos emplois vous empêchent d'être exactes à l'oraison et aux règles, parce que, la charité étant la reine des vertus, il faut tout quitter pour elle ; mais, lorsqu'elle vous permettra de pratiquer le règlement sans préjudicier au soin des malades, il le faudra faire, pour vous rendre plus agréables à Dieu, et par conséquent plus propres pour procurer le salut et le soulagement des pauvres. »<sup>20</sup>*

Vincent sait bien que les Sœurs, dès qu'elles le pourront, sans nuire au service des pauvres, prendront le temps de faire oraison.

En janvier 1659, Louise de Marillac, en souhaitant aux Sœurs d'être remplies de l'amour de Dieu, leur fait souvenir que marcher à la suite de Jésus Christ implique, à certains jours, d'affronter les multiples épines de la route.

*« Pour plaire à Dieu il n'est pas nécessaire de sentir toujours joie et consolation puisque le Fils de Dieu a accompli l'œuvre du salut de tout le monde par les tristesses et douleurs, il est bien raisonnable que si nous voulons avoir part à ses mérites que nous nous surmontions à agréer les souffrances »<sup>21</sup>*

Tout appel de Dieu demande des renoncements, toute suite du Christ requiert d'accepter les multiples petits inconvénients journaliers. C'est la voie normale de toute personne acceptant de grandir en humanité, c'est la voie normale de tout chrétien désirant vivre le message évangélique.

*« O mes Sœurs, que c'est une bonne chose de n'en point faire d'autre que d'exercer la charité ! C'est pratiquer toutes les vertus ensemble et c'est vous faire une même chose avec Jésus-Christ que de coopérer avec lui au salut et à la consolation des pauvres. »<sup>22</sup>*

### **Actualisation du message**

Les conseils donnés par Vincent de Paul et Louise de Marillac restent très actuels. L'Eglise les reprend sans cesse dans ses documents. Le langage peut différer, lié à l'époque, mais la réflexion demeure foncièrement la même.

L'Instruction de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique s'intitule « Repartir du Christ ». Ce titre rejoint profondément la pensée des Fondateurs : sans cesse, ils rappellent aux Sœurs que leur vie est « une suite du Christ », qu'il leur est nécessaire de

<sup>18</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 10 février 1657 – Ecrits 539

<sup>19</sup> Vincent de Paul à Nicole Haran – 16 janvier 1658 – Doc. 815

<sup>20</sup> Vincent de Paul à Nicole Haran – 12 février 1659 – Doc. 862

<sup>21</sup> Louise de Marillac à Nicole Haran – 4 janvier 1659 – Ecrits 622

<sup>22</sup> Vincent de Paul à Nicole Haran – 8 novembre 1659 – Doc. 886

tourner sans cesse leur regard vers celui qui est venu au monde dire l'immense amour de Dieu pour tous les hommes.

*« Toute vocation à la vie consacrée est née dans la contemplation, de moments d'intense communion et d'une profonde relation d'amitié avec le Christ, de la beauté et de la lumière qui ont resplendi sur son visage. »<sup>23</sup>*

Ce visage du Christ, les Fondateurs ont appris aux Sœurs à le découvrir dans leurs frères les pauvres. L'instruction reprend cette pensée fondamentale :

*« Au cours de l'histoire de l'Église, les personnes consacrées ont su contempler le visage empreint de souffrance du Seigneur, également en dehors d'elles-mêmes. Elles l'ont reconnu dans les malades, les détenus, les pauvres, les pécheurs [...] La vocation des personnes consacrées continue à être celle de Jésus et, comme lui, elles assument la souffrance et le péché du monde en les consumant dans l'amour. »<sup>24</sup>*

L'Instruction « Repartir du Christ » a tout un chapitre sur le courage d'affronter les épreuves et les défis. N'est-ce pas ce que Nicole Haran et ses compagnes, soutenues par Vincent de Paul et Louise de Marillac, ont essayé de vivre au long des jours.

*« (Toute personne consacrée) elle devra surtout apprendre à se laisser former par la vie quotidienne, par sa communauté et par ses frères et sœurs, par les choses de tous les jours, ordinaires et extraordinaires, par la prière et le travail apostolique, dans la joie et dans la souffrance, jusqu'au moment de sa mort. »<sup>25</sup>*

La vie communautaire qui fut si difficile à Nantes fait partie intégrante des Sociétés de Vie Apostolique. Une réelle vie de communion est sans cesse à développer à l'image de la Trinité. N'est-ce pas ce que Vincent de Paul et Louise ont sans cesse redit aux Filles de la Charité.

*« Une spiritualité de la communion consiste avant tout en un regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui habite en nous, et dont la lumière doit aussi être perçue sur le visage des frères qui sont à nos côtés. »<sup>26</sup>*

Apprendre en communauté à dialoguer, « à accueillir les différences comme une richesse et à assimiler les diverses façons de voir et de sentir » demande du temps, de la patience. Il faut savoir découvrir tout le positif en l'autre, ne pas s'indigner du négatif. Cette vie de communion entre Sœurs d'âge, de milieux, de culture différentes peut devenir un vrai témoignage dans le monde actuel.

*« Ainsi, la recherche constante de l'unité dans la charité deviendra une école de communion pour les communautés chrétiennes et une proposition de coexistence fraternelle entre les peuples. »<sup>27</sup>*

Vincent de Paul et Louise de Marillac auraient pu utiliser la conclusion de l'Instruction « Repartir du Christ » pour encourager les Sœurs de Nantes, comme aussi toute Fille de la Charité à vivre en toute vérité leur mission près des pauvres :

*« La mission est possible si, nous exposant à la lumière du Christ, nous savons nous ouvrir à la grâce qui fait de nous des hommes nouveaux. »<sup>28</sup>*

## Nouvelles missions

La situation de la communauté au sein de l'hôpital de Nantes s'aggrave d'années en années. En 1664, le nouveau supérieur général Monsieur Alméras décide le retrait de cette communauté.

Sans doute après un temps de repos, Nicole Haran est alors nommée Econome de la Compagnie, durant le Généralat de Mathurine Guérin.

---

<sup>23</sup> Repartir du Christ n° 25

<sup>24</sup> Repartir du Christ n° 27

<sup>25</sup> Repartir du Christ n° 15

<sup>26</sup> Repartir du Christ n° 29

<sup>27</sup> Repartir du Christ n° 18

<sup>28</sup> Repartir du Christ n° 46

En 1668 elle est envoyée à la paroisse Notre Dame de Versailles comme Sœur Servante. Il lui est demandé au printemps 1673 d'aller visiter les nombreux enfants trouvés placés en nourrice.

C'est durant ce voyage qu'elle apprend que les Sœurs, réunies le lundi de Pentecôte 23 mai, l'ont élue Supérieure Générale. Au cours de son généralat, elle poursuit l'aménagement de la Maison Mère entrepris par Mathurine Guérin. Elle a la joie, en avril 1676, de faire parvenir aux Sœurs la biographie de Mademoiselle Le Gras, écrite par Gobillon.

A la fin de son mandat, elle est envoyée à la Maison des Enfants Trouvés au faubourg Saint Antoine à Paris. C'est dans cette maison qu'elle décède le 5 juin 1679.